



HAL
open science

La Subversion de l'extrême droite radicale face à l'État durant la Ve République

Nicolas Lebourg

► To cite this version:

Nicolas Lebourg. La Subversion de l'extrême droite radicale face à l'État durant la Ve République. François Cochet; Olivier Dard. Subversion, anti-subversion, contre-subversion, Riveneuve, pp.311-323, 2009, 2914214979. <halshs-05334754>

HAL Id: halshs-05334754

<https://shs.hal.science/halshs-05334754v1>

Submitted on 9 Dec 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Nicolas Lebourg, « La subversion de l'extrême droite radicale face à l'Etat durant la V^e République », François Cochet et Olivier Dard, *Subversion, anti-subversion, contre-subversion*, Riveneuve, Paris, 2009, p.311-323.

Sans base sociale conséquente, les groupes activistes néo-fascistes et néo-nazis français se doivent de trouver des modalités d'organisation leur permettant d'avoir néanmoins une action politique autre que de témoignage. Cherchant à défendre l'empire français et à contrer la subversion (marxiste, sioniste, etc.), ces mouvements de l'extrême droite radicale sont attentifs aux analyses relatives à la guerre subversive produites par les milieux militaires.

Le cas du colonel Trinquier demeure, à ce titre, exemplaire. Au-delà de sa complète biographie, les notes de la Sûreté Nationale témoignent de l'intérêt de l'Etat pour ses pérégrinations entre subversion, contre-subversion et anti-subversion dans le cadre de la droite radicale. En octobre 1960, elles indiquent qu'il eût été reçu par le ministre des armées Messmer, pour lui signifier qu'il voulait un poste à Paris ; au cours de l'entretien « les colonels Meyer et Trinquier ont passé en revue les éléments civils susceptibles de participer à une action subversive. Trinquier a déclaré qu'il pouvait compter sur 1 500 à 2 000 adhérents de Jeune Nation pour la seule région parisienne ». En sus du fait et du choix des mots, le chiffrage lui-même pose question tant il semble renvoyer à une tentative d'intoxication de par son exagération. Alors que les notes accumulent les remarques sur la place nodale de l'officier au sein des réseaux subversifs, il est spécifié une semaine après que « le Service est actuellement en mesure de contrôler efficacement les activités du colonel Trinquier. Il paraît souhaitable qu'aucune mesure ne soit prise à son encontre afin que ce contrôle continue à s'exercer. » [1] En juin 1967, le colonel donne une conférence sur la guerre subversive aux néo-nazis de la Fédération d'Action Nationaliste et Européenne (fondée en 1966, dissoute par l'Etat en 1980, 1985 et 1987). En 1972, l'officier est le premier à prendre contact avec les néo-fascistes d'Ordre Nouveau (fondé en 1969, dissous par l'Etat en 1973) quand ceux-ci lancent l'idée de la création du Front National [2]. C'est ainsi que le jeu tendu de connexions entre les forces factieuses et l'autorité complexifie voire fluidifie la forme subversive.

L'extrême droite radicale se voit assujettie à un pas de deux délicat puisqu'elle s'assigne une double mission : 1) lutter contre la subversion, ce qui la mène parfois à une action directe au profit du renforcement de la structure politique existante ; 2) mener une action subversive devant mettre à bas l'Etat et permettre l'édification de l'Ordre nouveau. De 1958 à nos jours, de Charybde en Scylla, ses structures se placent donc en permanence sous l'épée de Damoclès du décret de dissolution. La confrontation entre les archives internes des mouvements et celles des services étatiques de renseignement et de répression (Cour de Sûreté de l'Etat, Renseignements Généraux, Police Judiciaire) désigne tout à la fois l'étroitesse du chemin praticable et l'ambiguïté des relations entretenues. Les organisations de l'extrême droite radicale ont été contraintes conséquemment à produire des modalités de résistance à l'action étatique anti-subversive permettant le déploiement de leur dynamique subversive propre, et ont ainsi généré, suite à une floraison de dissolutions, un système original de structuration basiste. Leur répression régulière signifie-t-elle pour autant une stratégie anti-subversive autoritaire de l'Etat à leur encontre ?

Structurations nationalistes et anti-subversion étatique

Faible sous la III^e République comme sous Vichy, frappée d'opprobre après la Libération, l'extrême droite radicale n'est pas parvenue durant la IV^e République à tirer bénéfice des guerres de décolonisation. A la veille des émeutes du 13 mai 1958, quoiqu'il soit alors le plus important mouvement de ce type, Jeune Nation ne regroupe qu'une centaine de membres. Avant sa dissolution en 2002, Unité Radicale, est certes la seule structure existante de ce champ, mais elle ne représente que 150 militants. Seul Ordre Nouveau est parvenu à dépasser les deux mille cartes [3]. Face à l'Etat, la faiblesse quantitative de l'encartement rend particulièrement vulnérable un mouvement politique subversif. Les groupuscules radicaux ont donc dû élaborer des stratagèmes leur permettant certes de subsister mais également d'agir.

Malgré leur participation au 13 mai, l'essentiel des groupes nationalistes se voit frappé de dissolution deux jours après. C'est le cas de Jeune Nation, qui avait décidé d'intégrer à son combat l'imitation des méthodes de la guerre subversive telles que celles du Viet Minh [4]. En jugement devant la Cour de Sécurité de l'Etat (1963), Pierre Sidos, le chef du mouvement, argue qu'il eût à cette date rencontré Michel Debré qui lui aurait signifié de ne pas tenir compte de la dissolution de son mouvement [5]. Les cadres de Jeune Nation lancent donc sans obstacle un journal éponyme et déposent en préfecture en octobre 1958 les statuts d'une nouvelle formation, le Parti Nationaliste. Cependant, dans la cadre de l'action subversive cet objet est un leurre, comme il est exposé par une note interne : « Nous avons déposé légalement le nom et les statuts du Parti. Etant bien entendu que les statuts sont destinés à satisfaire les obligations légales mais n'ont rien à voir avec ce qui est, en réalité, la vie du parti. » [6] Quoique le discours et la pratique accordent une place de premier choix à la violence, existent des consignes quant à la pondération de l'expression. Le parti adresse ces directives aux militants algérois en novembre 1958 : « le problème métèque que nous expliquons fort bien, ne doit jamais, dans un exposé ou une conversation, être abordé avec comme perspectives le four crématoire ou la savonnette, et cela quelles que soient les mesures que nous aurons à prendre lorsque nous serons au pouvoir. Il serait mauvais également d'indiquer que la Révolution que nous voulons faire doit se solder par un nombre de milliers de morts ou de dizaines de milliers de morts » [7].

Le congrès constitutif officiel se tient le six février 1959. L'image projetée est bien celle de la subversion activiste : devant un parterre de six cents personnes, encadré par un service d'ordre de jeunes gens en blousons de cuir, les orateurs citent Brasillach et Pétain, affirment vouloir supprimer les élections, exposent que l'Etat doit revenir à un collège de direction. Pierre Sidos s'exclame qu'il faut instaurer la « séparation de la synagogue et de l'Etat » et la réunion s'achève aux chants de la *Marseillaise* et *Tiens voilà du boudin* [8]. Il ne faut pas plus d'une semaine pour que l'organisation soit dissoute pour reconstitution de ligue. Cependant, puisque cette fois l'Etat a en fait objectivement laissé au groupement le temps de s'organiser, la direction du mouvement a pu élaborer en amont la conduite à tenir. Dès le lendemain de la notification du décret aux dirigeants, ils adressent une circulaire aux responsables locaux leur intimant de ne conserver aucun document à leur domicile, de mettre en lieu sûr les bulletins d'adhésion, de mobiliser les militants et sympathisants *via* une campagne de graffiti et de vente du journal, et de continuer à percevoir les cotisations [9].

Jeune Nation se reconstitue derechef, en passant par le syndicalisme étudiant de gauche. Les militants étudiants prennent individuellement leur carte à l'Union Nationale des Etudiants de France et, au congrès d'avril 1960 de celle-ci, déclarent qu'ils rejettent la position anti-colonialiste de leur syndicat et qu'ils font scission en créant une Fédération des Etudiants Nationalistes. Rompus désormais à la question de la dissolution, les cadres activistes ont toutefois un mal certain à en tirer les conséquences politiques. La F.E.N. prend ses distances

avec ses aînés et une circulaire interne de 1961 ordonne aux militants de rompre avec toute autre structure qu'elle-même, proclamant « l'autarcie » du mouvement [10]. Les luttes intestines à la F.E.N. aboutissent à une scission en 1964 et à la naissance du Mouvement Occident. Truffé d'indicateurs de police, particulièrement activiste, Occident ne mésestime néanmoins pas l'action étatique anti-subversive. En 1966-1967 sont déclarées deux associations parallèles, simples coquilles vides uniquement destinées à pouvoir faire face en cas de dissolution. Plusieurs militants sont placés dans des associations ou syndicats étudiants avec l'interdiction formelle de dévoiler leurs idées et appartenance réelles. Les consignes de l'époque de Jeune Nation sont reprises : en cas d'arrestation le militant doit nier être membre d'Occident, mieux : dire qu'il ne connaît pas ce groupement [11]. Violent physiquement et dans son discours, le mouvement n'est pas dans un activisme vain. François Duprat en particulier a su donner un horizon révolutionnaire à la dynamique subversive : s'inspirant du rôle de la Phalange espagnole en 1936, son espoir est que son affrontement avec les gauchistes provoque une surenchère qui *in fine* provoque une guerre civile accouchant de l'ordre nouveau [12]. Dans les faits, quand survient la crise de mai 68, les militants agissent dans un total désordre individualiste et pour la plupart d'entre eux se rallient à la contre-subversion d'Etat. C'est une Bérézina de la subversion nationaliste.

Le 12 juin 1968, les mouvements d'extrême gauche sont dissous par l'Etat. Ce n'est pas le cas du Mouvement Occident, le Garde des sceaux arguant contre toute évidence que ce dernier « ne s'est pas dévoilé comme un mouvement subversif » [13]. Toutefois, à l'automne suivant, après que l'un des cadres d'Occident ait fait sauter à la bombe une librairie maoïste et que des militants aient effectué des « descentes » sur des lycées, le groupe est à son tour interdit. Les responsables du mouvement se réunissent alors et décident de prendre leur temps pour se reconstituer. La stratégie adoptée consiste à former un réseau de petits groupes, portant chacun localement un nom différent. Apparaissent ainsi, formés de militants de l'ex-Occident, l'Action nationaliste, le Groupe Union Défense, l'Elite européenne, ou Pour une Jeune Europe, le tout se faisant dans un absolu désordre et avec une absence résolue de coordination [14].

En décembre 1969, ces groupuscules fondent tous ensemble Ordre Nouveau. Alors même que l'opération ne relie que des groupes constitués de gens travaillant déjà ensemble, l'opération est une vraie réussite d'intoxication : toute la presse évoque l'unification de l'extrême droite, pas un seul article ne perçoit le subterfuge, et pas une ligne des notes de synthèse de la Direction Centrale des Renseignements Généraux ne la signale [15]. Ayant déjà dû affronter plusieurs dissolutions, les cadres d'Ordre Nouveau recherchent une structuration efficace. Des associations syndicales et politiques sont créées pour servir de base de repli. Pour l'action violente, parfois à la limite du terrorisme, est édifié un Groupe d'Intervention Nationaliste, censée être un groupe autonome. Ordre Nouveau décide de se présenter aux élections en considérant que c'est cela qui offrit jadis aux poujadistes « une impunité totale ». Le Front National est créé en 1972, en soulignant que l'existence d'une structure modérée offre un soutien médiatique et une autre base de repli en cas de dissolution [16]. Sur un mode qui rappelle celui de Lutte Ouvrière, la composition de la direction du mouvement n'est pas publique, seuls ses porte-paroles l'étant.

Mais qu'en est-il dans les faits ? La composition du Bureau Politique secret d'Ordre Nouveau est certes fluctuante mais chacun de ses changements a fait l'objet d'une note de la Direction Centrale des Renseignements Généraux. Il est vrai que François Duprat, numéro deux du mouvement et en charge de la sous-section numéro une « Lutte contre l'Etat et le marxisme », en est une source appointée. S'y trouve des personnes ayant censément rompus avec l'extrême

droite et en plein processus d'ascension sociale (Claude Coasguen, enseignant à Paris XIII, et Gérard Longuet, énarque stagiaire) : est ainsi usée en pure perte la possibilité de les utiliser hors-cadres en tant que soutiens extérieurs [17]. Lorsque le mouvement est dissous par l'Etat (1973) les groupes locaux ne reçoivent aucune directive et sont laissés un temps en aveugle [18]. L'ex-O.N. n'utilise pas de ces créations mais produit le Parti des Forces Nouvelles, bientôt en lutte fratricide avec le Front National. Cette fois encore, les nationalistes ne retiennent pas la leçon de cet échec. En effet, quand trente ans plus tard l'Unité Radicale (fondée en 1998) décide à son tour de maintenir secrète une part de sa direction c'est sur le seul exemple du lambertisme. André-Yves Beck, membre du Comité Central du Front National et directeur de la communication de la mairie d'Orange devient ainsi « Frédéric Larsen ». Après la dissolution d'Unité Radicale est annoncé que Frédéric Larsen s'est tué dans un accident de voiture ; André-Yves Beck va bien, lui, heureusement [19]. Relativement à l'action directe c'est le même cas d'absence d'intériorisation des leçons de l'histoire.

Suite à la dissolution d'Occident, ses dirigeants réunis avaient convenu qu'il serait beaucoup plus constructif de réaliser des actions violentes de telle manière qu'elles soient attribuées aux mouvements d'extrême gauche. Mais cette analyse, objectivement judicieuse, n'est pas suivie d'effet puisque *in fine* fut édifié un Groupe d'Intervention Nationaliste qui est un paravent transparent d'Ordre Nouveau. *Idem* pour les Groupe Action Jeunesse (fondés en 1973) qui ne prennent pas la peine de dissimuler qu'ils sont derrière Résistance Solidariste et qui parviennent ainsi en 1977 à avoir 53 de leur soixantaine de membres objets d'enquêtes de la Police Judiciaire. Il n'y a guère que les néo-nazis du Parti Nationaliste Français et Européen (fondé en 1987) pour penser à la fin des années 1980 à signer leurs attentats contre des foyers Sanacotra d'un pseudo groupe juif baptisé Massada [20].

La période qui est allée de mai 68 à la victoire de la gauche a ainsi donnée lieu à une intense réflexion sur les modalités d'affrontement des dissolutions mais avec un manque remarquable de suivi dans les faits. Toutefois, face à ces problèmes, une technique typique de ce milieu a été élaborée, reposant sur une structuration souple en groupes de base.

Le basisme : militance et violence

L'expérience de la Grande Guerre et le contre-coup de la Révolution russe furent la matrice de la forme classique du fascisme et de la manière dont il se rêve, un parti de masse hiérarchisé et militarisé appelé à réaliser une osmose avec la société et l'Etat. Toutefois, en France, il a plus s'agit d'un réseau lâche de multiples groupuscules. Cet aspect a été théorisé par les hommes de la Cagoule, de Deloncle arguant en 1941 que « des sociétés secrètes convenablement morcelées, séparées les unes les autres : [c'est là] le point capital », au Mouvement Social Républicain de la fin de Vichy, considérant que le fascisme est « une « nouvelle chevalerie », mais sans chef, ce qui doit favoriser le regroupement des forces collaborationnistes »[21]. Cette dynamique s'est accentué après-guerre : ce qui caractérise l'histoire des étudiants de l'extrême droite radicale sous la IV^e République, c'est, précisément, « la constitution de réseaux » [22]. Ensuite, la volonté de renverser l'Etat a radicalisé ce trait : « les groupes d'action sont extrêmement compartimentés, séparés par des cloisons étanches » note un rapport policier dédié à la surveillance des préparatifs de la tentative de putsch. Suite à l'échec de celle-ci, un autre rapport précise que « le calme absolu dont fit preuve la Métropole au cours des événements du 24 janvier 1960 fit comprendre aux animateurs des organisations ultras que la formule d'une minorité agissante, organisée rationnellement, en réseaux et cellules et assurés du concours de l'armée, était la seule viable pour préparer avec des chances de succès un véritable coup d'Etat, dont l'initiative devrait, comme précédemment, être prise à Alger, mais

cette fois-ci par des militaires et non par des civils »[23]. De l'O.A.S., enfin, les militants radicaux ont retenu que le combat des « noyaux » avait été plus important et rentable que celui de « l'organisation » [24]. Le trait va ainsi s'accroissant, l'extrême droite subversive épousant une forme de rhizome et non de « parti-milice ».

En 1972, l'Organisation Lutte du Peuple, issue d'Ordre Nouveau, reprend à ses homologues « nazi-maoïstes » allemands la structuration en groupes de base. La direction ordonne que ceux-ci se divisent dès qu'ils atteignent le nombre de quinze / vingt membres afin d'éviter les infiltrations policières, mais aussi pour qu'une dissolution décrétée par l'Etat « corresponde à des coups d'épée dans l'eau »[25]. François Duprat pousse au plus loin cette logique en animant à compter de 1976 ses Groupes Nationalistes-Révolutionnaires de base à la lisière d'un Front National dont il est alors le numéro un-bis. Les G.N.R. n'ont aucune structure légale, leurs membres ne connaissent que leurs camarades directs car il n'est aucune autre coordination que leur presse et la relation épistolaire que Duprat entretient avec les militants, leur donnant des consignes relatives à leur environnement local. Ayant participé à Jeune Nation, au Parti Nationaliste, à Occident et Ordre Nouveau, ayant, entre autres, travaillé avec la Police Judiciaire, les Renseignements Généraux et le Bureau d'Action Psychologique, Duprat a quelques raisons de rechercher une stratégie subversive efficace [26].

De toutes ces expériences, il déduit qu'« il est indispensable de créer des organisations parallèles en leur assurant un strict minimum de vie réelle. Responsables et militants doivent être informés *A L'AVANCE* de la tactique à suivre en cas de dissolution ». En espérant qu'une victoire de la gauche aux législatives de 1978 puisse permettre aux néo-fascistes de jouer le rôle qui a incombé à *Patria y Libertad* au Chili, il réclame que chaque groupe de base constitue à l'avance une « cellule « souterraine » » avec son matériel d'imprimerie, ses affiches, etc. Le voilà persuadé que la victoire de la gauche entraînera un déferlement d'énergie du Service d'Action Civique et des diverses officines de droite, que le jeu des provocations verra l'extrême gauche tenter le débordement du pouvoir légal. Duprat considère que pourra alors se déployer l'action directe d'une structure clandestine pré-organisée qui, en conjonction avec la part conscientisée des forces armées, pourra profiter du chaos pour instaurer l'ordre nouveau. Duprat explique par ailleurs comment cette stratégie n'est nullement antagoniste de celle du Front National mais complémentaire : « nous devons savoir faire cohabiter une organisation de combat et une organisation de formation et d'encadrement. Sans les S.A., jamais le N.S.D.A.P. n'aurait pu prendre le pouvoir, mais sans la *Politische Organisation* les SA n'auraient pas mieux réussi que les Corps Francs de Kapp et Luttwitz, lors du putsch de 1920 »[27]. Est ainsi élaborée une tactique où la question de la structuration face aux risques de dissolution est enfin intimement liée à la question de la subversion par les armes et par la propagande.

Le système de la « double cellule » est devenu commun en matière de propagande dans les années 1980. Des groupes fantômes sont inventés pour signer des tracts violemment racistes ou antisémites. Unité Radicale adresse ainsi à ses adhérents d'une part l'ordre de ne distribuer du matériel de propagande signé du nom de l'organisation qu'après l'avoir fait visé par le secrétaire-général, d'autre part des tracts antisémites à la signature imaginaire [28].

Mais il est à noter que le système présenté par Duprat pour s'inspirer explicitement des cas chilien et italien n'est pas sans évoquer la *Leaderless Resistance*, théorisée en 1983 par le suprémaciste blanc étasunien Louis Bean. Ce dernier disait s'inspirer d'un modèle mis au point par un officier des services américains pour parer une éventuelle prise de pouvoir communiste dans les années 1960 [29]. Cette technique (comparable à ce qu'est Al Qaêda : des cellules localisées et non une structuration pyramidale) s'est exportée dans le monde en même temps

que la technique terroriste du *Lone Wolf* prônée par Joseph Tommasi (théoricien peu ou prou de l'équivalent étasunien du « nazi-maoïsme » européen) [30]. Le cas français le plus connu de *Lone wolf* est celui de Maxime Brunerie, néanmoins suffisant pour provoquer la disparition de son mouvement. Or, cela éclaire particulièrement et les capacités subversives de l'extrême droite française et la politique anti-subversive à leur rencontre. Les nationalistes français ont su réaliser sur le terrain pratique ce qu'ont ensuite élaboré les étasuniens.

Quoique l'analyse judiciaire du contournement de l'action anti-subversive soit produite, elle se fait, sur le plan pratique, avec une carence d'organisation de premier ordre. Il y eut à la fin des années 1970, un fourmillement d'attentats revendiqués de diverses signatures évocatrices (Groupes Joachim Peiper, Commandos Delta, Groupe Charles Martel, etc.). Les soupçons se portèrent sur une F.A.N.E. qui a récupéré l'essentiel des militants des G.N.R. de François Duprat après l'assassinat à la voiture piégée de ce dernier (18 mars 1978). Suite à des arrestations, face au risque de dissolution, la F.A.N.E. s'auto-dissout le 9 juillet 1980 et se subdivise en deux nouvelles associations, puis dépose les statuts d'une troisième dès décembre. Ce ne sont toutefois pas ces structures que l'Etat dissout en septembre mais bel et bien une F.A.N.E. qui n'existe plus, et il le fait avec un vice de procédure qui l'amène à devoir encore et encore renouveler l'opération en 1985 et 1987. Cette action juridiquement incertaine est, en termes de répression des troubles de l'ordre public, à contre-temps.

En effet, le scandale prend une autre dimension quand un correspondant revendique au nom de la F.A.N.E. l'attentat de la rue Copernic (3 octobre 1980, en fait œuvre de terroristes palestiniens), puis quand la presse découvre que 21 policiers sont membres de l'organisation, dont un policier portant croix gammée en sautoir, ancien contributeur de la presse de Duprat, lié aux terroristes allemands et italiens extrémistes de droite, mais en charge de la protection du Grand rabbin de France... Cependant, la fausse revendication de Copernic a été faite par Jean-Yves Pelly, responsable du Service d'Ordre de la F.A.N.E. Or, ce dernier est en fait un militant sioniste qui a infiltré la structure pour la pousser au désastre. Il confirme certes que la quasi-totalité des attentats d'extrême droite sont l'œuvre d'ex-G.N.R. de François Duprat, formés à l'action directe par des anciens des Commandos Delta, que le mouvement lui a payé une formation para-militaire à l'étranger. Toutefois on conviendra des faiblesses subversives d'une organisation néo-nazie dont la structure combattante est dirigée par un juif militant sioniste [31].

Conclusion

Les nationalistes français sont capables de raisonner sur l'action anti-subversive à leur rencontre et sur les leçons de leurs échecs de leur pratique subversive. Mais ils le font avant ou après l'action, non pendant. S'ils vont ainsi de dissolution en dissolution c'est, peut-être, avant tout dû à l'individualisme typique de leur capital militant, incapable de raisonner en terme de protection de l'appareil structurel. Le culte du vitalisme au détriment de celui de l'organisation peut convenir quant il s'agit de l'agitation estudiantine et des bagarres à Assas, mais il oblitère toute action subversive conséquente. Ainsi, la comparaison entre les attitudes des dirigeants d'Ordre Nouveau et de la Ligue Communiste, dissous concomitamment, est particulièrement cruelle pour les premiers, Duprat lui-même le reconnaissait. A l'indiscipline permanente s'ajoute une naïveté profonde : Mai 68 a parfaitement démontré comment une agitation extrême ne suffisait pas à mettre à bas l'Etat de la V^e République. Mais, en vis-à-vis de cette faiblesse de la subversion nationaliste, que penser de l'action anti-subversive de l'Etat ? Comment comprendre que le décret de dissolution d'Unité Radicale (2002) porte sur une association de fait mais ne touche nullement aux deux associations existantes en charge de la trésorerie et de

la production du matériel de propagande ? La situation est peut-être à comparer à celle du comportement de l'Etat au début du XX^e siècle, quand il réprime d'une main la mouvance anarchiste et de l'autre n'hésite pas à soutenir secrètement ses finances et son organisation [32]: pendant que l'on écrit des journaux on ne pose pas de bombe, tandis que l'on se structure on établit soi-même la liste de ses cadres, on offre à ceux-ci la possibilité de se chamailler entre eux ainsi que de créer des organigrammes qui sont autant de possibilités d'infiltration.

En fait, l'application par l'Etat des décrets de 1936 est historiquement placée sous les signes de l'arbitraire et de l'opportunisme tactique. La pratique étatique paraît avoir été, tout le long de la V^e République, de laisser se constituer les formations subversives nationalistes, de façon à pouvoir mieux les surveiller, quitte à les dissoudre au moment jugé opportun. L'inefficacité des dissolutions dans un Etat démocratique est une évidence, les reconstitutions étant permanentes, et cet Etat peut, à bon droit, estimer que la légalité, avec son potentiel de contrôle pour lui, et d'embourgeoisement progressif des cadres subversifs, est une méthode nettement plus pertinente que celle de l'interdiction. En somme, la plus importante action anti-subversive n'a-t-elle pas été non pas le fait de l'Etat mais de la société ? Après l'alternance de 1981, la violence politique n'a plus ni réalité, ni écho social, ni mythe mobilisateur pour lui insuffler son énergie. C'est l'hégémonie de la démocratie de marché et de son humanisme égalitaire qui a, plus que toutes les actions anti-subversives, laminé l'ensemble des prétentions subversives.

Notes

1 « Note Objet : a/s activités subversives », sous tampon « Très secret », 13 et 20 octobre 1960 (A.N. F7/15646).

2 Direction Centrale des Renseignements Généraux, Section « Etudes et synthèses », « Les Mouvements néo-nazis : la F.A.N.E. et le Nouvel Ordre Européen », *Bulletin mensuel confidentiel Documentation-Orientation*, octobre 1968, p.5 (A.N. F7/15584) ; *idem*, « Ordre Nouveau et les élections législatives », *Bulletin hebdomadaire*, 8 avril 1972, p.2 (A.N. 19820599/ 76). En 1972, Trinquier dirige un fantomatique Mouvement de Libération Nationale : l'intitulé du groupe est symptomatique des leçons tirées de la guerre subversive.

3 Direction des Renseignements Généraux, *Confidentiel : 11 mouvements nationalistes français*, mars 1958, p.10 (A.N. F7/15591 ; contre 500 militants en 1954 précise le document) ; sur les effectifs des groupes néo-fascistes cf. Nicolas Lebourg, *Les Nationalismes-révolutionnaires en Mouvements : Idéologies, propagandes et influences (France 1962-2002)*, thèse de doctorat d'Histoire, Université de Perpignan, 2005, p.141 et pp. 426-436.

4 *Le Courrier d'information*, mai 1957 (A.N.5W268). Déposés en 1950, les statuts de J.N. sont ceux d'une association culturelle ; entièrement réfondés en 1956, ils correspondent cette fois explicitement à une organisation politique (archives de la Préfecture de Police de Paris, Bureau des associations).

5 Cour de Sûreté de l'Etat, notes d'audience des 18 et 19 juin 1963 (A.N.5W269).

6 Cité in Cour d'Appel de Paris, Tribunal de Grande Instance de la Seine, Cour de Sûreté de l'Etat, Parquet du procureur de la République, « Réquisitoire définitif contre Sidos, Venner, etc. », 2 septembre 1961, p.16 (A.N.5W269).

7 Lettre sous scellée citée in T.G.I. Seine, procès-verbal d'interrogatoire, 16 mai 1960 (A.N. 5W267)

[8](#) Paris Presse *L'Intransigeant*, 8 février 1959 ; *France-Observateur*, 12 février 1959.

[9](#) Note de la direction de la Police Judiciaire à M. le Procureur de la République, « A propos du Parti Nationaliste », 27 juin 1959, p.1 (A.N.5W267)

[10](#) Citée in Direction des Renseignements Généraux, *Bulletin de documentation*, mai 1962, p.2.

[11](#) D.C.R.G., *Bulletin mensuel confidentiel Documentation-Orientation*, « Le Mouvement Occident », septembre 1968, n°142 (A.N.F7/15585).

[12](#) Entretien avec Xavier Raufer, 5 juillet 1999.

[13](#) Cité in Joseph Algazy, *L'Extrême droite en France (1965 à 1984)*, L'Harmattan, Paris, 1989, p.58. L'auteur précise que le préfet de police, dès 1964, et la direction des R.G., en 1966, avaient conseillé au gouvernement de dissoudre le mouvement.

[14](#) D.C.R.G., *Bulletin mensuel confidentiel Documentation-Orientation*, « Occident persévère », janvier 1969, n°146 (A.N.F7/15585). Le G.U.D. tente une réelle action syndicale en 1969 avant que de devenir le symbole de l'activisme des jeunes nationalistes. L'Action Nationaliste renouvelle le nationalisme maurrassien par l'appoint de la dénonciation de « Yalta » et du sionisme. Pour une Jeune Europe tente de vendre dans une langue à « gauche » ce qu'il est le premier à qualifier de « racialisme ». Le journal *L'Elite européenne* connaît trois lignes idéologiques en trois ans : d'abord national-catholique, ensuite de type nationaliste-révolutionnaire en étant un organe officieux d'Ordre Nouveau, il effectue enfin une sorte de retour à l'adogmatisme du Mouvement Occident.

[15](#) Cf. François Duprat, *Le Néo-fascisme en France en 1973, Cahiers Européens, Supplément à la Revue d'Histoire du fascisme*, septembre 1975, pp.8-9. La technique rappelle fort celle que le même auteur présente quant à la création du Front Révolutionnaire National par les équipes de Marcel Déat in *idem, Les Mouvements d'extrême droite en France de 1940 à 1944*, L'Homme libre, Paris, 1998 (première édition 1971), pp.198-203.

[16](#) Cf. François Duprat, « Analyse et stratégie nationaliste », *Ordre Nouveau, Ordre Nouveau*, supplément à *Pour un Ordre nouveau*, juin 1972, pp.139-178 (il s'agit du rapport présenté au seconde congrès d'O.N., destiné à faire voter par les militants la création du Front National).

[17](#) D.C.R.G., *Bulletin mensuel confidentiel Documentation-Orientation*, « Ordre Nouveau », février 1971, p. 2 (A.N. F7/15586) ; *idem*, « Activité d'Ordre Nouveau », *Informations hebdomadaires*, 25 septembre 1971, p.1 (A.N. F7/15574).

[18](#) Direction Générale de la Police Nationale Direction Centrale de la Police Judiciaire, « De la dissolution d'Ordre Nouveau à la Création du Part des Forces Nouvelles », s.d., p.2 (B.D.I.C. F8150/1)

[19](#) Cf. Nicolas Lebourg, « « [Stratégies et pratiques du mouvement nationaliste-révolutionnaire français : départs, desseins et destin d'Unité Radicale \(1989-2002\)](#) », *Le Banquet*, n°19-20, février 2004, pp.381-400.

[20](#) D.C.R.G., *Bulletin mensuel confidentiel Documentation-Orientation*, « Occident persévère », janvier 1969, n°146 (A.N.F7/15585) ; Direction Générale de la Police Nationale, Direction Centrale de la Police Judiciaire, « Note relative au Groupe Action Jeunesse », 1977, pp.14-36 (B.D.I.C. F8150/1) ; Rapport 1989 de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, non édité, 1990, p.11 (communiqué par la commission).

[21](#) Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Le Seuil, Paris, 1995, p. 421 ; D.G.S.N., *Partis et groupements politiques d'extrême droite. Tome I Identification et organisation des mouvements et associations* daté janvier 1956, p.4 (A.N. F7/15591). Synthèse des études sur les mouvements d'extrême droite réalisées depuis 1947, ce dernier document en déduit que leur dispersement vise à « rendre difficile la surveillance de leurs activités.(....) Une mesure de dissolution touchant l'un d'eux serait inopérante, car les mêmes dirigeants se retrouveraient immédiatement au sein d'un autre groupement. »

[22](#) Olivier Dard, « Jalons pour une histoire des étudiants nationalistes sous la IV^e République », *Historiens & Géographes*, n°358, juillet-août 1997, p.262.

[23](#) Renseignements Généraux, « Le Complot contre la V^e République », 9 décembre 1960, p.3 ; Direction des Renseignements Généraux, Sûreté Nationale, « La Rébellion en Métropole », s.d., p.2 (A.N.F7/15646).

[24](#) *Pour une critique positive*, Ars Magna, Nantes, 1997 (1962), s.p. Cette plaquette de 1962, bilan et perspectives de la subversion nationaliste dressé en prison par Dominique Venner, l'un des chefs de Jeune Nation, aboutit à la naissance de la Nouvelle droite et du nationalisme-révolutionnaire.

[25](#) *Lutte du peuple. Bulletin de liaison de la fraction française de l'OLP*, juillet 1973.

[26](#) Sur les liens de Duprat avec les R.G. cf. Frédéric Charpier, *Les RG et le Parti communiste*, Plon, Paris, 2000, p.350 et p.368 ; avec le B.A.P. : cité in Fonds public Foccart, dossier 260, Congo Léopoldville premier trimestre 1965 (information aimablement communiquée par Jean-Pierre Bat) ; sur les liens avec la Police Judiciaire : entretien avec le commissaire Jacques Delarue, 8 novembre 2007, confirmation par A.N.5W269.

[27](#) François Duprat, *La Construction du parti révolutionnaire. Principes et méthodes, Dossiers Nationalistes, supplément aux Cahiers Européens-Notre Europe*, juillet 1975, p.12 ; *idem*, *Année Zéro*, mai 1976 ; *idem*, *Le Manifeste nationaliste-révolutionnaire, Dossiers Nationalistes, Supplément numéro deux aux Cahiers Européens-Notre Europe*, novembre 1976, p.14 ; Frédéric Julien dans les *Cahiers Européens hebdomadaires*, 21 février 1978.

[28](#) « Règle impérative pour le matériel de propagande », *La Lettre du Réseau*, février 2002 – document interne.

[29](#) Simson L. Garfinkel, « *Leaderless Resistance today* », *First Monday*, vol. 8, n°3, mars 2003. Il est malaisé de ne pas songer à la complexité des réseaux néofascistes dans le cadre de la stratégie de la tension en Italie.

[30](#) Tommasi cofonde en 1969 le *National Socialist Liberation Front* avec William Pierce, le futur auteur de la bible du terrorisme néo-nazi : *Turner diaries*. Ils espèrent alors adapter un néo-nazisme mystique avec la contre-culture et opérer la jonction avec les révolutionnaires de gauche, mais Tommasi est exclu en 1973 du *National Socialist White People's Party* pour frasques sexuelles et consommation de marijuana dans le siège du parti, puis assassiné en 1975. Cf. Jeffrey Kaplan « *The Post-war paths of occult national socialism : from Rockwell and Madole to Manson* », *Patterns of prejudice*, vol. 35, no. 3, 2001, pp.41-67.

[31](#) Fondation Nationale des Sciences-Politiques, dossier de presse 141/79 (02). L'ex-F.A.N.E. devait ensuite assurer le refuge de militants allemands dont le groupe venait de commettre deux actions faisant deux morts et deux blessés graves avant que d'être interpellé en possession de

grenades, d'explosifs et d'armes à feu grâce à l'action d'un agent triple iranien / palestinien / policier allemand infiltré en son sein (cf. Patrick Moreau, *Les Héritiers du IIIe Reich*, Le Seuil, Paris, 1994, pp.296-298).

32 Cf. Jean-Paul Brunet, *La Police de l'Ombre. Indicateurs et provocateurs dans la France contemporaine*, Le Seuil, Paris, 1990. Les frontières entre subversion et anti-subversion sont si fragiles qu'un cadre du P.N.F.E., ensuite en charge de liens entre le Parti National-Démocrate allemand et Unité Radicale, a pu intégrer le *Verfassungsschutz* (service de protection de la constitution chargé de la surveillance et de la répression des activités néo-nazies en Allemagne), jusqu'à ce qu'il soit arrêté en 2004, étant en train de préparer un attentat contre un centre communautaire juif de Munich.